

Doctorat en histoire de l'art

Téléphone : 514 987-4169
Courriel : doctorat.histoire.art@uqam.ca
Site Web : www.docinterhar.org

Code	Titre	Grade	Crédits
3796	Doctorat en histoire de l'art	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 6 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme est offert conjointement avec l'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université de Montréal.

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Le programme de doctorat assure une formation poussée en recherche de façon à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de l'histoire de l'art, ce qui se traduit par une contribution originale au savoir, par une ouverture plus grande au questionnement méthodologique de la discipline et par une incitation au travail interdisciplinaire.

Ce programme interuniversitaire, associant des compétences multiples et variées qui se complètent, participe, de par sa nature et sa structure, à cette redéfinition épistémologique de l'histoire de l'art et contribue à son développement.

Entre autres objectifs plus particuliers, ce programme de doctorat vise donc à :

- développer les aptitudes des étudiants aux modalités de la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissances de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche;
- apporter au champ de l'histoire de l'art une contribution scientifique qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie, psychanalyse, féminisme...);
- contribuer au développement de la discipline par l'étude tant des corpus artistiques québécois et canadiens qu'internationaux pour une période allant du Moyen Âge au XXI^e siècle.

Le programme comprend également une concentration en études féministes. Cette concentration permet :

- de former des chercheuses, chercheurs capables, à partir de leur discipline de formation, de produire des travaux novateurs et de contribuer au renouvellement de la pensée féministe;
- d'assurer le développement et l'approfondissement d'une réflexion théorique et d'une méthode d'analyse féministes dans le cadre de recherches doctorales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire de l'art doit pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à une maîtrise en histoire de l'art pour être admissible à ce programme.

Le candidat doit déposer une esquisse de projet de recherche approuvée par un directeur de recherche choisi parmi les professeurs accrédités au département d'histoire de l'art. De plus, il doit avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

- grade universitaire antérieur de deuxième cycle (M.A. ou l'équivalent en histoire de l'art, en sciences humaines ou dans un domaine pertinent et connexe);
- excellence du dossier académique;
- connaissance (compréhension et expression) du français et de l'anglais;
- trois lettres de recommandation;
- expérience et publications qui seront jointes;
- qualité du projet de thèse accompagné d'une lettre du directeur éventuel;
- le cas échéant, dossier de demande de bourse.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre ans Temps partiel : six ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc A - Séminaires obligatoires (6 crédits) :

HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I

HAR9202 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II

Bloc B - Cours à option (6 crédits) :

Deux séminaires choisis parmi ceux du Bloc B (dont un séminaire peut être choisi parmi la banque de séminaires des 2e et 3e cycles avec l'accord du directeur de recherche).

HAR911X Périodes et territoires

HAR912X Questions thématiques

HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques

HAR914X Études formelles et sémantiques

HAR915X Problématisation du contexte artistique

HAR916X Écrits sur l'art

Bloc C - Activités obligatoires (18 crédits) (2e année) :

HAR9107 Forum doctoral

HAR9108 Examen de synthèse (9 cr.)

HAR9200 Atelier de recherche (6 cr.)

Bloc D - Recherche et rédaction de thèse (60 crédits) :

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse (60 cr.)

Remarque : L'étudiant voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART AVEC CONCENTRATION DE TROISIÈME CYCLE EN ÉTUDES FÉMINISTES (CODE : F016)

Le doctorat en histoire de l'art s'associe à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) pour offrir à ses étudiants une concentration à l'issue de laquelle une attestation de troisième cycle en études féministes est délivrée à l'étudiant, en sus de son diplôme de doctorat.

Objectifs :

La concentration de troisième cycle en études féministes vise quatre objectifs principaux :

- Offrir une spécialisation en études féministes à l'intérieur des programmes de doctorat participants;
- Favoriser une approche multidisciplinaire capable d'intégrer, dans différentes disciplines, les enjeux théoriques et praxéologiques des études féministes;
- Stimuler les échanges et les débats autour des meilleures connaissances et méthodes en études féministes;
- Soutenir le développement d'une communauté dynamique de chercheuses, chercheurs en études féministes.

Conditions d'admission complémentaires :

Les personnes souhaitant s'inscrire à la concentration doivent être admises au programme de doctorat en histoire de l'art. L'attestation de la concentration de deuxième cycle en études féministes ou une formation jugée suffisante constituent les conditions requises pour l'inscription à la concentration. Le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du doctorat en histoire de l'art et le Comité de gestion de la concentration à l'IREF étudient en collaboration la présentation des domaines d'intérêt des étudiants. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés pour être admis dans la concentration.

Cours à suivre

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Note : Ce séminaire remplacera une activité à contenu variable (séminaire ou activité dirigée) à l'intérieur du programme de doctorat.

Thèse et Attestation :

Pour recevoir l'attestation d'études de troisième cycle en études féministes, il est nécessaire de satisfaire aux conditions suivantes:

- Réussir le Séminaire FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches;

- Rédiger une thèse en lien avec les études féministes (sujet, méthode, cadre d'analyse);

- Compléter avec succès, sous la direction ou la codirection d'un membre professoral compétent en études féministes, une thèse dont le sujet devra être jugé recevable par le SCAE du doctorat en histoire de l'art, sur avis positif du Comité de gestion de la concentration de l'IREF.

Remarque : L'étudiante, l'étudiant inscrit à la concentration de troisième cycle en

études féministes demeure rattaché au programme de doctorat en histoire de l'art

et les règlements en vigueur dans celui-ci s'appliquent.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En plus des procédures définies dans la description de ce programme, l'étudiant est soumis également aux règlements particuliers des études de cycles supérieurs en vigueur dans son université d'attache.

L'étudiant dépose un dossier d'admission complet dans l'université où se trouve son directeur de thèse.

Étant donné que les séminaires pourront se donner en français ou en anglais, la connaissance des deux langues est essentielle. Les étudiants devront donc se présenter, dans les délais prescrits, à un examen oral et écrit visant à vérifier leur connaissance de cette langue seconde. Pendant sa scolarité, chaque étudiant sera donc réputé apte à comprendre l'autre langue. Dans certains cas où les sujets de thèse pourraient le requérir, les candidats devront faire la preuve de leur connaissance d'une troisième langue.

Le candidat qui ne posséderait pas de formation suffisante en histoire de l'art pourrait se voir imposer une propédeutique dont le contenu sera déterminé par le Comité de programme interuniversitaire, et ce jusqu'à un maximum de six crédits choisis parmi les séminaires offerts au deuxième cycle en histoire de l'art. À défaut de quoi, le Comité pourra exiger de l'étudiant qu'il réussisse une année complète de scolarité en histoire de l'art avant de pouvoir présenter à nouveau une demande d'admission au programme.

L'étudiant doit s'inscrire au séminaire HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I au premier trimestre d'automne de son admission au programme.

Les séminaires HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I et HAR9202 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II doivent être suivis dans une même année scolaire.

CHAMPS DE RECHERCHE

Histoire de l'architecture en Europe et en Amérique :

- architecture médiévale
- architecture de la Renaissance et du Baroque (XVe-XVIIIe siècles)
- architecture des XIXe et XXe siècles
- architecture ancienne du Québec
- architecture et design

Arts de l'Europe et de l'Amérique :

- art médiéval
- art de la Renaissance
- art moderne (XVIe- XVIIIe siècles)
- art du XIXe siècle
- art du XXe siècle
- art amérindien
- art ancien du Québec
- études féministes

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

FEM9000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives, approches

Ce séminaire met l'accent sur la construction d'un savoir féministe en s'attardant particulièrement aux dimensions épistémologique, théorique et méthodologique. À partir de questionnements et de débats actuels et en faisant appel à des perspectives féministes variées, il vise l'approfondissement des savoirs dans le domaine. Une place importante est accordée à la construction, par chacun des étudiants du cours, de son modèle d'analyse et de son sujet de thèse. Lorsque c'est possible, ce cours est offert en team-teaching ou fait appel à des contributions extérieures.

HAR9107 Forum doctoral

Ce forum a lieu à chaque année. Afin de promouvoir l'éclosion d'une communauté intellectuelle dans le programme, le forum rassemble les professeurs affectés au programme et les étudiants en scolarité. Ceux-ci présentent leurs travaux de recherche de thèse. Chaque étudiant fera une présentation au forum doctoral en cours de scolarité qui sera évaluée par un jury composé de trois professeurs. Cette activité est évaluée selon la notation succès-échec.

HAR9108 Examen de synthèse

Cet examen porte sur une liste de lecture théorique et méthodologique en liaison avec le sujet de recherche de l'étudiant. L'étudiant doit passer avec succès un examen oral et écrit, qui sera évalué par un jury composé des trois professeurs formant son Comité de thèse. Cette activité, qui doit se dérouler avant le 5e trimestre d'inscription, vise à vérifier si le candidat possède les connaissances suffisantes pour entreprendre la rédaction de sa thèse. L'étudiant qui ne pourra satisfaire à cette exigence devra se présenter à un second examen au trimestre suivant; l'échec à ce deuxième examen est éliminatoire.

HAR911X Périodes et territoires

Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatio-temporelle (Art en Occident du Xe siècle à nos jours)

HAR912X Questions thématiques

Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une oeuvre ou d'un corpus.

HAR913X Genres, disciplines, styles artistiques

Examen de la notion de corpus à travers les regroupements taxinomiques des oeuvres d'art. Étude des genres, des médias et des pratiques.

HAR914X Études formelles et sémantiques

La description et l'analyse de oeuvres découlant du fait que l'on considère l'art comme signe et comme langage. Spécificité des modes d'expression plastique.

HAR915X Problématisation du contexte artistique

Étude des liens qu'entretient la production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Analyse des théories qui étudient les instances de production, de réception, de légitimation artistiques et des théories de l'oeuvre comme signe social et idéologique.

HAR916X Écrits sur l'art

Étude des fondements et du statut de textes portant sur l'art (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes...) et de leur relation avec les oeuvres et d'autres types d'écrits.

HAR9200 Atelier de recherche

Dirigé, sous forme d'atelier, par le directeur de recherche de l'étudiant et orienté par le sujet de thèse de celui-ci, cet atelier a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation, par le Comité de thèse, du projet de recherche détaillé. Ce projet, assorti d'un calendrier, doit être déposé à la fin de la première année.

HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I

Ce séminaire introduit l'une des trois problématiques suivantes : - A1. Les rapports de l'histoire de l'art aux modèles historiographiques. Analyse des modèles historiques utilisés en histoire de l'art : la question des découpages, des articulations et des périodisations. L'inscription historique des différentes méthodologies de l'histoire de l'art; - A2. L'interprétation en histoire de l'art. Examen des théories et des procédés qui conduisent à la saisie des significations de l'oeuvre. Rapport entre l'image et les modèles interprétatifs. Position et visées de l'interprétant. Interfaces méthodologiques: recoupements, complémentarités, divergences entre les différents modèles et outils d'analyse de l'oeuvre d'art; - A3. Problématisation méthodologique. Analyse et réflexion critique sur l'une ou l'autre des diverses théories issues des sciences humaines, qui ont été insérées dans les nouvelles approches de l'oeuvre d'art (structuralisme, phénoménologie, linguistique, psychanalyse, etc.). Ce séminaire a son équivalent dans les trois universités partenaires.

Modalité d'enseignement

Ce séminaire doit obligatoirement être suivi du HAR9202 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II ou de son équivalent chez les partenaires, dans une même année académique.

Conditions d'accès

Être inscrit au programme interuniversitaire de doctorat en histoire de l'art.

HAR9202 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art II

Ce séminaire complète l'examen de la problématique abordée dans le séminaire HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I. Ce séminaire a son équivalent dans les trois universités partenaires.

Conditions d'accès

Être inscrit au programme interuniversitaire de doctorat en histoire de l'art.

Préalables académiques

HAR9201 Problématiques actuelles de l'histoire de l'art I

HAR9300 Recherche et rédaction de thèse

Au terme de sa recherche, le candidat au doctorat est tenu de présenter une thèse qui apporte une contribution originale et importante à l'avancement des connaissances en histoire de l'art. La thèse est soutenue devant un jury nommé par les doyens des Facultés des études supérieures de chacune des universités participantes sur proposition du Comité de programme interuniversitaire. Ce jury est composé normalement de quatre personnes dont le directeur de

recherche de l'étudiant, un membre extérieur aux quatre universités participantes au programme, et deux autres membres du corps professoral qui peuvent faire partie du Comité de thèse de l'étudiant.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 29/02/12, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013